

propriété individuelle que ce qui vient de l'individu; rien de ce qui est nécessaire à la société ne peut être propriété individuelle; est-ce que cette majorité ne serait pas absolument dans son droit, et est-ce que cette loi ne serait pas la plus juste et la plus conforme au droit naturel qui ait jamais été promulguée? Et ce principe étant admis, le problème de la socialisation serait résolu.

3. La loi déclare nul tout contrat qui n'a pas été librement consenti par les deux parties; mais ce principe n'est appliqué qu'au bénéfice de la propriété, et non au travail. Si vous êtes propriétaire et que l'on profite de votre faiblesse pour vous arracher un marché désavantageux, la loi intervient et vous fait restituer votre bien; mais si vous êtes un travailleur et que l'on profite de ce que vous avez fait pour vous arracher quinze heures de travail pour cinquante sous, la loi ne s'en préoccupe pas. Il n'y aurait qu'à appliquer ce principe au travail comme il l'est à la propriété, et tous les contrats de salaire seraient annulés, et toute la richesse capitaliste serait restituée à ses légitimes propriétaires, c'est-à-dire ceux qui l'ont produite.

4. Si la nation est menacée par une nation étrangère, on force le travailleur à donner tout ce qu'il possède — sa vie — pour défendre le territoire dont il ne possède pas un pouce, et la patrie, qui est pour lui une marâtre; pourquoi hésiterait-on, pour défendre la nation contre la famine, à exiger du capitaliste une partie de ce qu'il possède — sa propriété?

5. La propriété n'est désirable que pour le bonheur qu'elle procure, et la richesse capitaliste ne donne que des jouissances factices, grossières et méprisables; ces jouissances, tirées de la douleur des autres, ne laissent pas le cœur en paix et l'âme sereine. La richesse excessive est aussi funeste que l'extrême pauvreté, et il est aussi difficile aux très riches de ne pas aller se perdre dans le borbier de la fainéantise et de la débauche qu'aux très pauvres de sortir de leur abjection et de leur ignorance. Dépouiller un homme de sa propriété capitaliste pour le faire entrer dans une société collectiviste serait un bienfait pour lui.

Ainsi donc, le jour où la majorité voudra transformer la société capitaliste en une société collectiviste, elle ne manquera pas de raisons pour justifier toutes les mesures nécessaires à cette fin.

Il n'y aura pas lieu non plus de s'apitoyer sur le sort des spoliés. La spoliation dont ils seront les victimes sera cent fois plus douce que celle dont ils sont les auteurs. Le capitalisme dépouille la masse des travailleurs du fruit de leur labeur